

contrecœur. «L'émotivité est devenue le fondement de la politique [américaine]»<sup>2</sup>, s'est plaint Pearson, qui se tourna vers Hume Wrong, ami et ambassadeur canadien de longue date à Washington, pour faire le point sur la politique étrangère américaine (document 81). Insatisfait de la réponse judicieuse de Wrong (document 85), Pearson demanda au ministère des Affaires extérieures d'examiner l'ensemble des relations du Canada avec les États-Unis. Bien que cette étude n'ait jamais été menée à terme et que les documents de référence soient trop longs et nombreux pour être publiés ici, elle a néanmoins débouché sur une conclusion digne de mention. Dans un discours maintes fois cité, prononcé devant une réunion mixte des clubs Empire et Canadian à Toronto le 10 avril, Pearson a reconnu que «le temps des relations politiques relativement faciles et automatiques avec notre voisin est, à mon avis, révolu»<sup>3</sup>.

Cette remarque valait particulièrement dans le cas des relations de défense entre les deux pays. Bien que les liens se soient resserrés et élargis en 1951, la gestion de ces relations est devenue de plus en plus difficile. L'espace aérien canadien a été graduellement intégré au cours de l'année dans un programme officiel mais très réel de défense conjointe de l'Amérique du Nord. Au début de janvier, le Cabinet a approuvé des plans pour étendre radicalement le réseau de radar qui allait fonder la défense de l'Amérique du Nord (documents 651 à 675). Par la suite, les deux pays ont convenu de permettre aux vols d'interception de faire fi des frontières nationales lors de la poursuite d'aéronefs intrus (documents 753) et de renforcer automatiquement leur aviation mutuelle en cas d'hostilités (documents 754). Le ministère des Affaires extérieures et le Comité des chefs d'état-major ont commencé peu à peu à évaluer les implications de la nomination d'un officier canadien pour aider le commandant américain chargé de la défense des régions orientales de l'Amérique du Nord, là où la démarche d'intégration était la plus avancée (documents 747 à 751). Ces questions complexes de commandement et de contrôle ont ouvert une nouvelle ère dans les relations de défense bilatérale, qui a atteint son point culminant lors de la création du Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord, en 1957.

Les États-Unis voulaient cependant davantage que la simple coopération du Canada dans la défense de l'Amérique du Nord; ils cherchaient aussi à garantir leur accès aux bases et aux installations dans le Nord du Canada. L'accroissement de la présence militaire américaine au Canada était une question qui avait inquiété périodiquement les gouvernements libéraux depuis le milieu de la Seconde Guerre mondiale. En 1951, les Américains avaient demandé un bail à long terme à Torbay (Terre-Neuve), ce qui avait eu pour effet de placer la question devant le Cabinet. J.W. Pickersgill, adjoint spécial du premier ministre, et Brooke Claxton, ministre de la Défense nationale et personnage de plus en plus influent sur la scène de la politique étrangère à Ottawa, avaient insisté pour que le Canada ne concède plus de baux à long terme aux États-Unis (documents 714 à 746). On ne savait toujours pas

<sup>2</sup> Cité dans John English, *The Worldly Years: The Life of Lester Pearson, Volume II: 1942-1972*, Toronto, 1992, p. 56.

<sup>3</sup> Lester B. Pearson «Canadian Foreign Policy in a Two-Power World», *Statements and Speeches*, 51/14.